

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3825 - VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

CONJONCTURE NATIONALE

Le « Pacte de stabilité » porte ses fruits



Les membres du Comité de conjoncture à l'issue d'une réunion à la Primature

Le secteur économique n'a présenté aucune surchauffe des prix tout le mois d'août 2020. C'est le résultat de l'accord qui lie désormais le gouvernement et la Banque centrale du Congo (BCC) dans le cadre des efforts de stabilisation du cadre macro-économique et monétaire, a indiqué le Premier ministre, Ilunga Ilunkamba, à l'issue de la dernière réunion du Comité de conjoncture du gouvernement. Au regard de la situation précaire de l'économie nationale, les nouvelles tendances encourageantes ne font que confirmer la nécessité de poursuivre les efforts. En résumé, le principe du Pacte de stabilité est l'exclusion du recours à la planche à billet et l'exécution obligatoire des dépenses publiques sur base-caisse.

Page 2

GESTION DES FONDS ALLOUÉS À LA COVID-19

Eteni Longondo dans le viseur de la justice



Le ministre de la santé, Eteni Longondo

Des lourds soupçons de détournement pèsent sur l'actuel ministre en charge du secteur de la santé pour sa gestion des fonds alloués à la riposte à la Covid-19. Son sort pourrait être scellé dès la session parlementaire de septembre qui sera ouverte dans quelques jours. A en croire des sources, la Cour de cassation aurait déjà saisi le bureau de l'Assemblée nationale pour poursuivre en justice Eteni Longondo.

Et l'on rapporte qu'à l'origine de cette action judiciaire, il y a « l'accablant rapport de l'Inspection générale des finances attestant les détournements des fonds alloués à la lutte contre la Covid-19 ».

Page 4

AUF

Aïssatou Sy-Wonyu pilote la direction régionale Afrique centrale et Grands lacs

Page 3

BELGIQUE

La justice prête à rendre les restes de Lumumba à sa famille



Juliana Lumumba

La famille de Patrice-Emery Lumumba est sur la voie d'avoir gain de cause, dans ses démarches pour la récupération et le rapatriement des restes du héros de l'indépendance du Congo, assassiné à l'aube de l'indépendance.

La justice belge s'est finalement dite prête à rendre ses restes à sa famille.

Selon les journaux belges Het Nieuwsblad, Gazet van Antwerpen et Het Belang van Limburg, le juge d'instruction a, en effet, décidé, après un avis positif du Parquet fédéral, qu'« un objet, en l'occurrence une dent, pourrait être rendue ».

Page 3

CONJONCTURE NATIONALE

Le « Pacte de stabilité » porte ses fruits

Le secteur économique n'a présenté aucune surchauffe des prix tout le mois d'août 2020. C'est le résultat de l'accord qui lie désormais le gouvernement de la République et la Banque centrale du Congo (BCC) dans le cadre des efforts de stabilisation du cadre macro-économique et monétaire, a expliqué le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba.

Le gouvernement de la République maintiendra le Pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire qui le lie à la BCC après la stabilité enregistrée dans le secteur économique durant tout le mois d'août 2020. « Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, nous a recommandé de rester collés à ce Pacte que nous devons absolument respecter », a déclaré en substance le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Jean Baudouin Mayo, à l'issue de la dernière réunion du Comité de conjoncture du gouvernement.

Le précieux résultat est le fruit du Pacte : « Les tendances sont encourageantes. Nous devons maintenir la barre ». Sur le terrain, le constat des participants à cette réunion convoquée exceptionnellement par Sylvestre Ilunga le mercredi dernier est la décelération du rythme de formation des prix.

« Il y a plus ou moins une



stabilité relative du taux d'inflation sur le marché de change tant officiel que parallèle », a-t-il poursuivi. Au regard de la situation toujours précaire de l'économie nationale, les nouvelles tendances encourageantes ne font que confirmer un peu plus la nécessité de poursuivre les efforts. En résumé, le principe du Pacte de stabilité est l'exclusion du recours à la planche à billet, et l'exécution obligatoire des dépenses publiques sur

« base-casse ».

Bonne nouvelle du côté des mines

D'autres dossiers tout aussi importants ont figuré à l'ordre du jour des échanges. Il y a eu par exemple l'exposé du mi-

nistère des Mines sur l'exploitation minière en RDC, avec une bonne nouvelle du ministre Willy Kitobo. En effet, il est constaté « quelques embellies » sur les marchés des produits miniers, notamment ceux du cuivre et du cobalt. « Le

cuivre a atteint pratiquement 6 700 dollars américains US, tandis que le cobalt a quelque peu baissé de 0,05 % », a renchéri Jean Baudouin Mayo. Autres produits concernés, le manganèse et autres métaux. Leur prix tend à résister sur le marché, a-t-il confirmé. Dans l'ensemble, la production minière demeure soutenue : « Des bons signes pour l'économie rd-congolaise », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

« Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, nous a recommandé de rester collés à ce Pacte que nous devons absolument respecter »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AUF

Aïssatou Sy-Wonyu pilote la direction régionale Afrique centrale et Grands lacs

En remplacement du professeur Abdel Ben Amor, depuis le 1er septembre 2020, la Maître de conférences des universités françaises est aux commandes de cet important poste qui couvre une vaste région, treize pays, avec dix implantations locales.

Le professeur Adel Ben Amor a remis le flambeau à Aïssatou Sy-Wonyu à l'issue d'un mandat de deux ans où il a fait profiter son expertise à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), du 1er septembre 2018 au 31 août 2020. Cela fait donc dix jours que la nouvelle directrice régionale, titulaire d'un doctorat en Lettres de l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle a pris ses fonctions à Yaoundé. Cette dernière, fait savoir le communiqué émis par l'AUF à cette occasion, « entend travailler dans la continuité de l'action de son prédécesseur ».

D'ordinaire, la direction régionale ne se contente pas d'un pilotage à distance. C'est dire que la mise en œuvre de la stratégie de l'Agence nécessite quelquefois une descente sur le terrain. Ce qu'a fait le professeur Adel Ben Amor, lors de la conférence tenue en mars dernier à Kinshasa. Savoir aussi que la RDC compte

deux principales représentations de l'AUF, dont le Campus du nouvel espace universitaire francophone (Cneuf) de Kinshasa fait partie des pôles avec lesquels Aïssatou Sy-Wonyu travaillera en étroite collaboration. Au reste, elle a déjà en vue de « renforcer, consolider et développer les échanges » avec les membres, établissements universitaires rattachés à sa direction ainsi que ses divers partenaires institutionnels, apprend-on. Le cas de ceux situés à Bukavu et Kisangani.

Forte d'une expérience de trente années dans le domaine de l'enseignement supérieur en France et au Cameroun, la directrice Sy-Wonyu ne devrait pas avoir maille à partir avec ses nouvelles responsabilités. La direction Afrique centrale et Grands lacs de l'AUF ne saurait que tirer un bon bénéfice d'une carrière habilement menée, et qui plus est, « orientée vers la coopération internationale et



Aïssatou Sy-Wonyu, nouvelle Directrice Régionale de l'AUF/DR la consultation ». Au reste, Sy-Wonyu semble bien rôdée pour ses nouvelles fonctions dès lors qu'elle a su s'y faire comme « Responsable-pays de Campus France, de di-

tégie et formation », qu'elle a été est, semble-t-il, outillée pour assumer la direction régionale de l'AUF.

Pour rappel, la RDC compte, à la faveur de ses trente-cinq institutions d'enseignement supérieur, parmi les 1 007 établissements membres de l'AUF. Il est tenu pour le premier réseau universitaire au monde établi dans cent dix-neuf pays, dont les treize de la direction régionale Afrique centrale et Grands lacs (quatre-vingt-dix-neuf membres) désormais sous la houlette d'Aïssatou Sy-Wonyu. Et, à Kinshasa et Lubumbashi sont répertoriés deux de ses cinquante-neuf implantations réparties sur les cinq continents. Créé en 1961, l'AUF a un large champ d'intervention comme « opérateur expert en recherche et savoir de la Francophonie ». Avec en toile de fond la formation et la recherche, elle appuie la gouvernance universitaire. Le numérique, l'entrepreneuriat et l'employabilité des étudiants, ou encore le développement durable, sont ses autres domaines d'action.

Nioni Masela

BELGIQUE

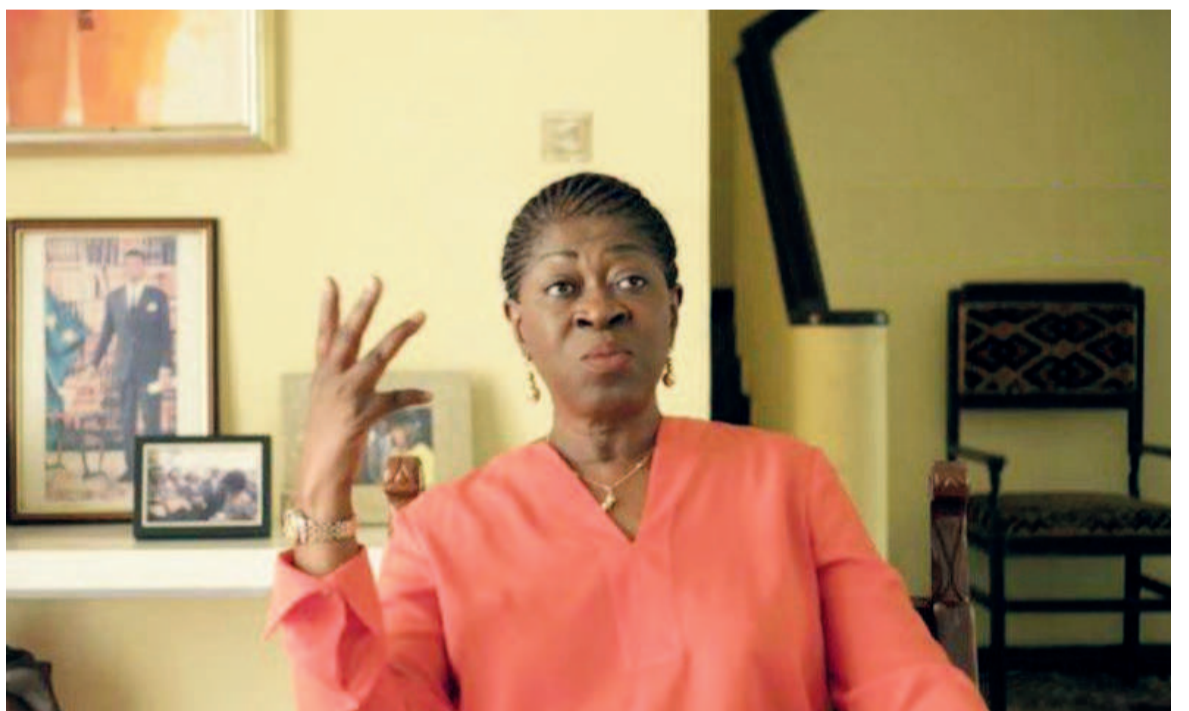
La justice prête à rendre les restes de Lumumba à sa famille

La famille du héros congolais est autorisée à aller chercher un objet, en l'occurrence la dent de l'ancien Premier ministre au greffe, en Belgique.

La famille du héros de l'indépendance du Congo, Patrice-Emery Lumumba finalement dans la voie d'avoir gain de cause, dans ses démarches pour la récupération et le rapatriement des restes de ce politicien congolais assassiné à l'aube de l'indépendance. La justice belge s'est finalement dite prête à rendre des restes de ce héros de l'indépendance à sa famille. Selon les journaux belges Het Nieuwsblad, Gazet van Antwerpen et Het Belang van Limburg, le juge d'instruction a, en effet, décidé, après un avis positif du parquet fédéral, qu'« un objet, en l'occurrence

rence une dent, pourrait être rendue ».

Le 30 juin 2020, la fille de Patrice-Emery Lumumba, Juliana Lumumba, avait adressé une lettre au roi Philippe, lui demandant que les reliques de son père soient remises à la famille pour leur retour sur la terre de ses ancêtres. Elle faisait notamment allusion à sa dent qu'un sujet belge avait affirmé détenir et qu'il avait exhibée, comme un trophée. Le juge d'instruction a désormais décidé que l'objet en question peut être libéré. Et, la famille du héros congolais est autorisée à aller chercher la dent en question au



Juliana Lumumba

greffe, en Belgique.

Dissous dans l'acide

Il est rappelé que Patrice-Emery Lumumba fut le premier Premier ministre congolais, en 1960, après l'indépendance du pays. Renversé puis arrêté, il a été livré à ses ennemis,

les séparatistes katangais, qui l'ont assassiné, le 17 janvier 1961, avec l'aide des belges dont l'un, le commissaire de police Gérard Soete, a raconté, dans un documentaire, avoir découpé et dissous le corps de Lumumba dans l'acide. Ce policier belge a également

affirmé avoir conservé des dents de l'ancien Premier ministre congolais, en les montrant. Une de ces dents a été saisie, en 2016, dans le cadre d'une enquête ouverte par le parquet fédéral sur la mort de ce héros de l'indépendance congolaise.

Lucien Dianzenza

« Un objet, en l'occurrence une dent, pourrait être rendue »

GESTION DES FONDS ALLOUÉS À LA COVID-19

Eteni Longondo dans le viseur de la justice

Son sort pourrait être scellé dès la session parlementaire de septembre qui sera ouverte dans quelques jours.

La gestion des épidémies ou des pandémies est-elle devenue un piège à rat en République démocratique du Congo (RDC) ? D'aucuns seraient tentés de répondre par l'affirmatif, étant donné que l'ancien ministre de la Santé est sous les verrous à cause de sa gestion des fonds alloués à la riposte de la fièvre hémorragique à Ebola. Et, des lourds soupçons pèsent sur l'actuel ministre en charge de ce secteur pour sa gestion des fonds alloués à la riposte à la covid-19.

Des sources proches de la

justice congolaise indiquent, en effet, que la Cour de cassation a saisi le bureau de l'Assemblée nationale pour poursuivre Eteni Longondo. 24newsagency.com, qui s'est également dit au parfum de cette information, indique, pour sa part, que la nouvelle a été confirmée par le cabinet de la présidente de la chambre basse du Parlement congolais, Jeanine Mabunda. « La Cour de cassation a bel et bien saisi le bureau de l'Assemblée nationale pour obtenir des poursuites judiciaires contre le ministre



Eteni Longondo/DR

« La Cour de cassation a bel et bien saisi le bureau de l'Assemblée nationale pour obtenir des poursuites judiciaires contre le ministre de la Santé, impliqué dans une malversation financière »,

de la Santé, impliqué dans une malversation financière », a affirmé ce média. Et d'indiquer qu'à l'origine de cette action judiciaire, il y a « l'accablant rapport de l'Inspection générale des fi-

nances attestant les détournements des fonds alloués à la lutte contre la covid-19 ». Citant un membre du cabinet Mabunda, cette source fait savoir que dès la rentrée parlementaire prévue le 15

septembre, cette sollicitation de la Cour de cassation pour engager des poursuites judiciaires contre le ministre de la Santé, Eteni Longondo, sera abordée.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

ÉDUCATION/COVID-19

L'Unesco tire la sonnette d'alarme sur le financement de l'ODD4

En raison de la pandémie de Covid-19, le déficit de financement pour atteindre l'ODD 4 dans les pays les plus pauvres risque d'augmenter jusqu'à 200 milliards de dollars par an, selon l'Unesco.

L'Unesco préconise des mesures urgentes

En raison de la Covid-19, l'Unesco appelle à des mesures urgentes pour éviter que le déficit de financement de l'ODD 4 explose. Les ministres des Finances se sont réunis aux Nations unies pour discuter du financement du développement à l'ère de la Covid-19. Ils ont donné la priorité à l'investissement dans l'éducation pour les pays à faible et moyen revenu.

Selon une étude du rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM) de l'Unesco, les fermetures d'écoles dues à la crise sanitaire devraient porter le déficit annuel de financement de l'éducation dans des pays plus pauvres (200 milliards de dollars par an). Cependant, investir maintenant dans des programmes de rescolarisation et de remédia-

tion pourrait réduire le déficit de financement supplémentaire de 75 %.

Une augmentation du déficit due à la Covid-19

L'Unesco note une augmentation substantielle du déficit de financement annuel pour atteindre l'Objectif de développement durable (ODD4), notamment assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous d'ici à 2030, dans les pays à faible et revenu intermédiaire inférieur. Elle constate, en outre, une augmentation de besoins de dépenses de 504 milliards de dollars, faisant passer le déficit de financement de 39 milliards de dollars en 2015 à 148 milliards de dollars en 2020.

Parmi les raisons de cette augmentation, l'Unesco cite un délai plus court pour atteindre l'ODD 4 et l'amélioration des

normes de qualité. Un déficit de financement de l'éducation accentué par la pandémie de Covid-19. « *A moins d'une décennie de l'échéance pour la réalisation des ODD, le monde est confronté à une crise du financement de l'éducation qui sera encore exacerbée par la pandémie de Covid-19* », avertit l'Unesco.

Réduire l'impact de la Covid-19 sur l'éducation

La Covid-19 a un impact disproportionné sur les plus vulnérables. Mais « *si l'éducation est affectée par la pandémie, elle est aussi la solution au redressement à long terme* », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Elle appelle les acteurs à « *donner la priorité à l'investissement dans l'éducation en tant que bien public mondial* », et à agir sans attendre

pour « *réduire de 75 % le coût potentiel engendré par la Covid-19 sur l'éducation* », dont l'aide à l'éducation risque de diminuer de 12 % d'ici à 2022, en raison des conséquences économiques de la Covid-19. Pour réduire l'impact de la pandémie sur l'éducation, l'Unesco appelle à privilégier les actions suivantes : les pays à faible et moyen revenu doivent résister aux pressions pour réduire leur budget de l'éducation et consacrer une part importante de leur budget de l'éducation aux régions et aux écoles les plus marginalisées ; les donateurs internationaux doivent maintenir leur part d'aide internationale pour le développement de l'éducation mondiale en plus d'utiliser un financement équitable ; les pays auront besoin de fonds supplémentaires, initialement non pré-

vus, pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Les donateurs doivent garantir une certaine souplesse ; les ministères de l'Éducation et de la Protection sociale doivent travailler de concert et orienter leurs politiques vers les plus défavorisés. « *Comblant un déficit de financement qui risque de s'élever à 200 milliards de dollars EU par an, en raison de la Covid-19, nécessite un changement systématique - et cela n'est possible que si les dirigeants prennent des mesures pour faire face à cette situation urgente. La communauté internationale doit mobiliser d'urgence des fonds supplémentaires pour l'éducation, afin d'atteindre les cibles de l'ODD 4 ; leur réalisation ayant été durement affectée en raison de la pandémie* », conclut le rapport.

Noël Ndong

CHINE

Le ministre chinois des Affaires étrangères s'oppose à la politisation de la sécurité numérique

Le conseiller d'Etat chinois et ministre des Affaires étrangères Wang Yi a exprimé mardi son opposition à la politisation des questions de sécurité numérique, soulignant que la protection de la sécurité numérique devrait être fondée sur les faits et la loi.

« *La politisation des questions de sécurité, les 'deux poids, deux mesures' et la diffamation d'autrui violent les normes fondamentales qui régissent les relations internationales, perturbent gravement et entravent sérieusement la coopération et le développement numériques du monde* », a déclaré M. Wang dans un discours par liaison vidéo au Séminaire international sur la gouvernance numérique mondiale à Beijing.

Enclin à des actes unilatéraux, un certain pays continue de faire des accusations sans fondement contre d'autres au nom d'un réseau « propre », en utilisant la sécurité comme prétexte pour s'en prendre aux entreprises d'autres pays qui ont un avantage concurrentiel, a indiqué M. Wang. « *De tels actes flagrants d'intimidation doivent être combattus et rejetés* », a-t-il souligné.

Appelant à maintenir le multilatéralisme et à poursuivre des consultations approfondies et des contributions conjointes pour obtenir des bénéfices partagés, M. Wang a déclaré qu'il est important d'élaborer un ensemble de règles internationales sur la sécurité des données qui reflètent la volonté et respectent les intérêts de tous les pays par le biais d'une participation générale.

Tout en soulignant la nécessité de protéger la sécurité des données, M. Wang a appelé à équilibrer la sécurité et le développement, à abandonner le protectionnisme et à fournir un environnement ouvert, équitable et non discriminatoire pour toutes les entreprises.

« *Le protectionnisme dans le domaine numérique va à l'encontre des lois du développement économique et de la tendance de la mondialisation. Les pratiques protectionnistes sapent le droit des consommateurs mondiaux d'accéder également aux services numériques et finiront par freiner le développement du pays* », a-t-il déclaré.

Xinhua

AFRIQUE

Des technologies pour réduire le fardeau sanitaire

L'adoption des technologies dans la santé pourrait aider les pays pauvres à dépasser les riches dans l'accès aux soins, estiment Microsoft et la Fondation Novartis.

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la santé devraient révolutionner l'accès de millions de pauvres aux soins. Pour la Fondation Novartis et Microsoft, elles contribueront même à la prédiction et la prévention des maladies, réduisant ainsi le fardeau sanitaire en Afrique qui n'abrite que 3% des agents de santé au monde.

Selon ces deux organismes, l'adoption des technologies, telles que l'Intelligence artificielle (IA), dans le secteur de la santé, pourrait contribuer à améliorer l'accès aux soins de santé dans les pays pauvres, faisant ainsi passer ces derniers devant les pays riches en termes d'accès aux soins et relevant ainsi les conditions générales de vie.

Le rapport « Réinventer la santé mondiale grâce à l'IA: la feuille de route vers la maturité de l'IA » - rédigé par la Commission sur le digital et l'IA dans la santé, créée en 2010 par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Unesco pour élargir l'accès au haut débit, afin d'accélérer les progrès vers les objectifs de développement nationaux et internationaux, et dirigé en commun par la Fondation Novartis et Microsoft - révèle que l'IA renforcera l'accès et améliorera les résultats tout en réduisant les coûts, par l'identification des problèmes de santé potentiels avant qu'ils ne surviennent réellement.

Actuellement, l'Afrique subsaha-

rienne représente 12% de la population mondiale, mais fait face à 25% de la charge mondiale de morbidité, tout en n'abritant que 3% des agents de santé dans le monde. Cela devrait s'empirer avec la prévision de pénurie mondiale d'agents de santé estimée à 18 millions d'ici 2030. Or, les technologies dans la santé devraient pallier ce problème en permettant à des millions de personnes d'accéder à des conseils médicaux, diagnostics, soins de santé à distance. L'accès à des spécialistes s'en trouvera également grandement facilité.

D'après la docteure Ann Aerts, directrice de la Fondation Novartis et coprésidente du groupe de travail de la Commission sur le digital et l'IA dans la santé, « *de nombreux pays sont mal préparés à faire face à une nouvelle maladie émergente telle que la Covid-19, en plus du fardeau ac-*

« De nombreux pays sont mal préparés à faire face à une nouvelle maladie émergente telle que la Covid-19, en plus du fardeau actuel des maladies infectieuses et de la marée toujours croissante de maladies chroniques ».

tuel des maladies infectieuses et de la marée toujours croissante de maladies chroniques ».

Elle estime que « *la technologie numérique et l'IA sont des catalyseurs essentiels pour repenser les systèmes de santé, afin qu'ils passent de la réactivité à la proactivité, puis à la prédiction et même à la prévention. Nous devons développer un écosystème durable pour l'IA dans le domaine de la santé, dans les pays où elle est la plus désespérément nécessaire. Cela doit se faire tout en garantissant l'équité et l'accès pour tous. Alors que les systèmes de santé se reconstruisent après la pandémie, l'innovation technologique doit être au cœur de l'agenda* ».

Engagé dans la transformation numérique depuis 2016, le Rwanda est l'un des pays d'Afrique qui investit de plus en plus dans les technologies pour la santé. Les zones rurales du pays offrent un accès pouvant aller jusqu'à 60 000 personnes pour un médecin. Le gouvernement travaille avec un partenaire du secteur privé, Babylon Health, pour donner à chaque personne âgée de plus de 12 ans un accès à des consultations sanitaires numériques. Plus de 30 pour cent de la population adulte du Rwanda s'est inscrite à ce programme. Le nouveau partenariat verra également l'introduction d'une plate-forme de triage et de vérification des symptômes, alimentée par l'IA.

Josiane Mambou Loukoula

COVID-19

La ville de Dresde aide le CHU dans la riposte contre la pandémie

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne, Ralle Holzfuss, a remis le 10 septembre des équipements de prise en charge contre la Covid-19 au ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le don était composé des masques chirurgicaux, N95, surblouses, gants, visières, draps, circuit oxygène et des filtres antibactériens.

Selon le chargé d'affaires de l'ambassade d'Allemagne au Congo, le Dr Ralle Holzfuss, ce geste de la ville de Dresde vise à mieux combattre la pandémie au Congo. Il a aussi signifié que cet appui s'inscrit dans le cadre des accords de jumelage qui lient depuis près de quarante-cinq ans les villes de Dresde et de Brazzaville.

Le directeur général sortant du CHU, Sylvain Villiard, a indiqué que cet établissement hospitalier a été choisi vu la place prépondérante qu'il occupe dans l'offre de soins.

Intervenant à son tour, le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a salué le geste de générosité de la ville de Dresde, et est convaincu que cette coopération se consolidera toujours davantage dans l'intérêt commun des deux villes.

Guillaume Ondzé



La remise d'un échantillon d'équipement/Adiac

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des jeunes discutent de l'avenir

L'Organisation des Nations unies (ONU) a réuni, le 9 septembre, lors d'une plénière virtuelle, des jeunes du monde entier pour discuter de « l'avenir que nous voulons » et de « l'ONU dont nous avons besoin ».

L'ONU célèbre, cette année, ses 75 ans sur fonds de grands bouleversements. La pandémie de Covid-19 et le changement climatique ne sont que quelques-unes des questions qui touchent le monde.

Tout au long de cette rencontre, le jeune public a été invité à interagir et orienter la discussion grâce à une fonction de « Chat », en direct. Malgré le format révisé, la plénière virtuelle a été un moment opportun pour soutenir et amplifier la voix des jeunes pour un monde pacifique, juste et durable. La stratégie des Nations unies pour la jeunesse lancée par le secrétaire général de l'ONU, en septembre 2018, est destinée à renforcer la position de l'ONU en tant qu'organisation travaillant non seulement « pour » les jeunes mais aussi « avec » les jeunes.

Ouverte par le secrétaire général, António Guterres, le président de l'Assemblée générale, Tijjani Muhammad-Bande, et l'envoyée du secrétaire général pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, cette plénière a permis d'expliquer la notion de « multilatéralisme ».



capture d'écran : L'ONU a réuni lors d'une plénière virtuelle, des jeunes du monde entier pour discuter de l'avenir.

Pour le président de l'Assemblée générale, le multilatéralisme est basé sur l'empathie. « C'est absolument fondamental, et c'est un principe majeur des Nations unies : c'est un exemple de respect des autres, une volonté de travailler avec eux pour résoudre des problèmes communs, et de leur apporter le soutien dont ils ont besoin », a-t-il expliqué.

Multilatéralisme : synonyme d'espoir

La pandémie de Covid-19 a bouleversé le monde et re-

mis en question la capacité des institutions multilatérales existantes à faire face à ces crises. « La Covid-19 a démontré la fragilité et l'inégalité de notre monde. Et, face à cela, certains pensent qu'ils doivent se débrouiller par eux-mêmes. Ils ont une perspective d'égoïsme et d'isolationnisme », a déclaré le chef de l'ONU, ajoutant « d'autres pensent que cette fragilité et cette inégalité montrent que nous devons travailler ensemble. Nous avons besoin de solidarité, d'unité, d'organisations mul-

tilatérales fortes et d'une gouvernance internationale forte ».

D'après António Guterres, « dans cette bataille décisive, la jeunesse est en première ligne ». « Les jeunes sont plus cosmopolites, plus universalistes, ils croient en la solidarité. Ils mènent la lutte pour l'égalité des sexes, l'action en faveur du climat et contre le racisme. Je suis donc sûr qu'à l'avenir, nous gagnerons la bataille. Et nous aurons un multilatéralisme plus fort et plus inclusif », a-t-il dit. Pour ce faire, il faudra, selon

lui, faire preuve d'audace et trouver des solutions, en exploitant le savoir-faire transfrontalier, sectoriel et générationnel, et en utilisant toutes les ressources disponibles.

Pour Jayathma Wickramanayake, le multilatéralisme est synonyme d'espoir, d'opportunités et de dignité humaine. « Il s'agit de ce que les Nations unies et d'autres institutions font pour les personnes sur le terrain, qui ont le plus besoin de leur aide », a-t-elle expliqué.

La plénière a fourni une plate-forme permettant aux jeunes de participer aux discussions autour de l'anniversaire des 75 ans de l'ONU et sur l'importance de la citoyenneté mondiale et la coopération internationale aujourd'hui, l'avenir du multilatéralisme et le rôle des jeunes dans la construction de cet avenir.

Elle a permis de renforcer la discussion entre les jeunes sur ce qui est nécessaire pour créer des Nations unies plus réactives qui soutiennent au mieux les personnes, la planète, la prospérité, et la paix à l'avenir.

Josiane Mambou Loukoulou

COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie signent un accord multisectoriel

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et son homologue turc, Mevlüt Çavusoglu, ont signé le 8 septembre un accord de coopération concernant les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences, de la communication, de la jeunesse et des sports.

L'accord a été paraphé à l'occasion de la visite de travail du ministre Jean-Claude Gakosso, porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

Au cours d'un point de presse conjoint, le ministre turc des Affaires étrangères a insisté sur la nécessité de développer des visites officielles au niveau des ministres ; la disponibilité de la Turquie d'aider les pays amis sur le plan sanitaire en prenant pour exemple le cas de Jean-Marie Michel Mokoko ; la nécessité de renforcer la coopération par l'acquisition des terrains pour chaque pays dans le territoire de l'autre ; le souhait des sociétés turques d'investir au Congo.

Autres points importants : la reprise imminente des vols de la compagnie Turkish en rapport avec l'évolution de la covid-19 ; le soutien à la Fondation MAARIF (une structure turque qui œuvre dans l'éducation et l'enseignement et basée dans environ trente-deux pays étrangers et africains dont le Congo) ; la disponibilité du gouvernement turc de former davantage des diplomates congolais en appui aux huit dont



Jean Claude Gakosso et Mevlüt Çavusoglu

l'expérience a été positive. Pour sa part, le ministre Jean Claude Gakosso a exprimé sa gratitude au gouvernement turc pour sa promptitude à la sollicitation de l'Etat congolais d'accueillir Jean-Marie Michel Mokoko dont la santé était menacée et qui a pu regagner son pays après les soins. Les deux ministres ont parlé de certains sujets de coopération et évoqué bien d'autres dossiers d'intérêt commun. Mevlüt Çavusoglu a, par ailleurs, annoncé à son homologue congolais un don

de masques et de deux respirateurs, dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Un geste salué par Jean-Claude Gakosso qui a saisi l'opportunité pour présenter la situation de l'évolution de la pandémie au Congo, avec moins de cent décès en six mois.

Deux accords importants pour renforcer la coopération

Afin de favoriser la venue des investisseurs de son pays au Congo, le ministre turc a réitéré l'importance de signer deux autres ac-

cords clefs sur la non double imposition et contre l'évasion fiscale et celui portant protection des investissements. Jean-Claude Gakosso a souligné la visibilité de la coopération Congo-Turquie avec des œuvres tangibles tels que le Centre de conférences international de Kintélé (Brazzaville) ou la future Cité du gouvernement qui sera construite avec l'appui financier de la Turquie.

Il a également informé la partie turque de la mise à disposition par le gouvernement congolais de

deux terrains à bâtir situés à Mpila (Brazzaville) pour abriter la chancellerie et la résidence de l'ambassadeur de Turquie au Congo. Le même geste a déjà été fait à la République du Congo par l'Etat turc, dans un quartier d'Ankara pour les mêmes objectifs.

Jean-Claude Gakosso a effectué également une descente à l'ambassade du Congo où il a pu saluer le personnel, visiter les locaux avant d'échanger avec le chef de mission, Luc Joseph Okio en poste depuis 2018. Il s'est entretenu aussi avec le Pdg de la société Summa, Selim Bora qui a réaffirmé son désir de poursuivre la construction des infrastructures au Congo, après l'érection du centre de conférences international.

Il s'agit de la première visite officielle d'un ministre des Affaires étrangères congolais en Turquie, depuis l'ouverture de la mission diplomatique en 2012. Les deux parties ont reconnu la nécessité de donner de la vitalité à leur coopération. Elles ont émis le vœu d'organiser, dans les tout prochains jours, la commission mixte par visioconférence afin de rendre concrets les différents engagements pris.

Yvette Reine Nzaba



N'ZELA NA BISO, AVENIR NA BISO
Notre route, notre avenir

La Congolaise des Routes (LCR), vous informe qu'à compter du lundi 21 septembre 2020, nous mettrons en place sur la Route Nationale N°1 (RN1), les postes de pesage qui sont des infrastructures routières qui permettent de peser les camions et déterminer le poids total de leurs charges. Placée dans les gares de péages de Lifoula, Ngamanzambala, Moukondo et Mengo, les autres pesages entreront progressivement en service.

Le passage au pesage pour les poids lourds/camions, sera obligatoire à partir de ce lundi 14 septembre 2020, la limitation de charge, également, devra être respecté à compter du lundi 21 septembre de cette année.

Les poids lourds devront nécessairement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC, ci-dessous :

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi Congolaise n°7-2004 et une fois qu'ils se seront acquittés de l'amende, ils devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN1 ou décharger avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est nécessaire pour la pérennisation de notre patrimoine routier !

COMMUNIQUE DE PRESSE

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS				
CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSAIS	CHARGE LIMITE EN KG		
	T11S1	PTSC 30 000 ESSEUX AVANT 11 000 ESSEUX ARRIERE 11 000 ESSEUX ARRIERE 11 000		
		T11S2	PTSC 47 000 ESSEUX ARRIERE AVANT 11 000 ESSEUX ARRIERE 11 000 ESSEUX ARRIERE 11 000	
			T11S3	PTSC 40 000 ESSEUX ARRIERE 10 000 ESSEUX ARRIERE 10 000 ESSEUX ARRIERE 10 000
				T12S1
				T12S2
				T12S3
				T12S4

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS		
CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSAIS	CHARGE LIMITE EN KG
	P11	PTSC 30 000 ESSEUX ARRIERE 11 000 ESSEUX ARRIERE 11 000
		P12
		P13
		P22
		P23

Nous vous informons également que nous mettrons tout au long de la RN1, des stations de pesage mobile afin

d'éviter les surcharges entre les différentes gares de péages.

Plus de précision en appelant gratuitement notre centre d'appels le 10 10, informations disponibles également sur notre site internet : www.lacongolaisedesroutes.cg ou sur nos pages Facebook et LinkedIn !

La Congolaise des routes, vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route !

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

CABINET D'AVOCAT JEAN LIKIBI

Enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR.

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 26 septembre 2020 à 09 heures 00 minute précises du matin, par-devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire statuant en matière immobilière, dans la salle ordinaire de ses audiences, sise au palais de justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur GOMES Marcel, à la requête de la banque Crédit du Congo, siège social sis Brazzaville BP2470, Avenue Amilcar Cabral (République du Congo), immatriculé au RCCM sous le numéro 07-B-459, agissant par son Directeur Général Adjoint IBRAHIM Mounir ayant tous pouvoirs à cet effet, domicilié en cette qualité au siège de la Direction Centrale de ladite société à Pointe-Noire, sise avenue Emmanuel Dadet en face de l'Hôtel Kactus, BP 1312, République du Congo, lequel élit domicile au Cabinet de Maître LIKIBI, Avocat à la Cour, Cabinet sis dans l'enceinte de la perception municipale, croisement Boulevard Charles De Gaulle et l'avenue Docteur Denis LOEMBET, ex rond-point score, centre-ville, arrondissement 1 LUMUMBA ;

En vertu :

- De deux conventions de prêt hypothécaire, dont la première, entre la Banque Crédit du Congo et Monsieur GOMES Marcel Vincent, bénéficiaire, et la seconde, entre la Banque Crédit du Congo et l'Etablissement CRYSTAL CLUB, bénéficiaire, et Monsieur GOMES Marcel Vincent, en sa qualité de Caution hypothécaire, le tout par devant Maître YABBAT LIBENGUE Christian, Notaire en la résidence de Pointe-Noire.
- D'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière du minis-

tère de Maître MPOUKOU, huissier de justice à Pointe-Noire, en date du 06 août 2019 publié pour valoir saisie le 04 septembre 2019;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur GOMES Marcel, domicilié à Pointe-Noire, au n°35, avenue MALOANGO MOE POATY, secteur rond-point des Amoureux, centre-ville, lequel n'a pas constitué d'Avocat ;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti situé à Pointe-Noire, cadastré parcelle n°03, bloc 130 bis, section BP, d'une superficie de 784,01 m², objet du titre foncier n°8338, situé au quartier Côte Sauvage à Pointe-Noire.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 04 octobre 2019 par Maître Jean LIKIBI, Avocat, et déposé le 04 octobre 2019 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à prix de F CFA 312.093.793.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 Septembre 2020**Par Maître Jean LIKIBI****VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

Musée du Bassin du Congo

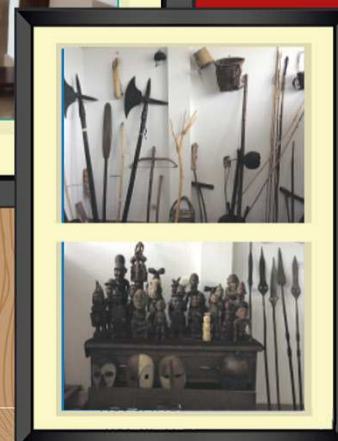
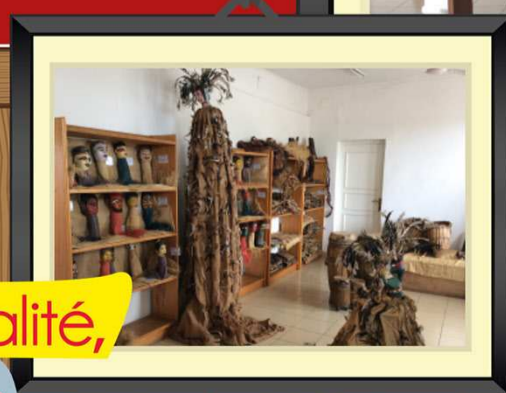
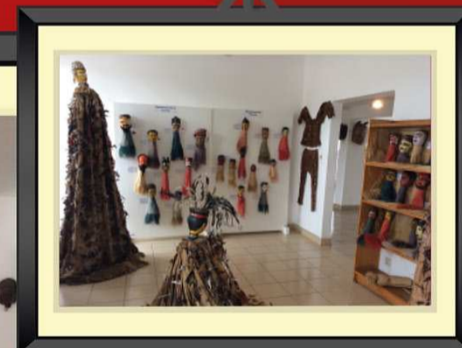
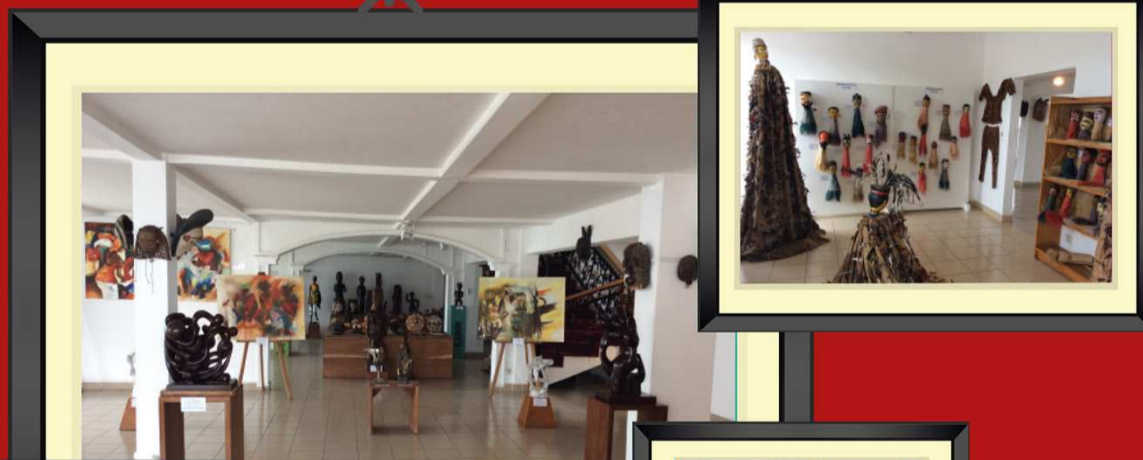
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES**PEINTURES****CÉRAMIQUES****MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

Les Etats de la Cémac invités à redoubler d'efforts

Pour garantir la réalisation des objectifs du Programme de réformes économiques et financières (Pref) à l'horizon 2022, les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) devraient redoubler d'efforts pour finaliser les actions déjà engagées après trois années d'ajustement structurel.

Il s'agit, entre autres, d'accorder la priorité à l'amélioration des recettes budgétaires non pétrolières, plutôt qu'à la diminution des dépenses publiques, octroyer des financements au secteur privé, poursuivre l'amélioration de la qualité de la dépense publique, renforcer la bonne gouvernance et la redevabilité, renforcer la transparence et la rigueur dans les procédures relatives à la programmation des investissements publics ainsi qu'à la sélection et l'exécution des projets.

Ces recommandations sont formulées dans le rapport 2019 du Programme de réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Pref-Cémac), présenté récemment par son secrétaire permanent, Michel-Cyr Djiena Wembou.

« En dépit des résultats globalement satisfaisants des réformes économiques et financières entreprises par nos Etats avec l'appui des partenaires techniques et financiers, il convient de relever que la transformation structurelle des économies tarde à prendre corps », indique le rapport qui souligne que les efforts ont davantage été portés sur les ajustements budgétaires et financiers, afin de satisfaire les conditionnalités nécessaires au décaissement des ressources financières, et non sur les politiques et réformes structurelles.

Au regard de ces constats, les chefs d'Etat de la Cémac ont, lors de leur sommet extraordinaire tenu à Yaoundé en novembre 2019, renouvelé l'engagement pour une approche solidaire et concertée dans l'élaboration en accord avec les partenaires, de nouveaux cadres de coopération à la fin des programmes économiques et financiers de première génération soutenus par la facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international.

La nécessité de prendre en compte des aspects liés à la croissance, au développement et à la transformation structurelle des économies de la sous-région a été également réaffirmée par les ministres membres du comité de pilotage du Pref-cémac.

Rappelons que le Pref-cémac a été mis en place par les chefs d'Etat, pour faire face à la sévère crise économique qui frappe les pays de cette communauté depuis mi-2014. Les actions qui restent à réaliser dans le cadre du Pref-Cémac en 2020-2021, représentent 38,6% de l'ensemble du programme.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

L'île Mbamou victime d'une occupation anarchique

Lors d'un échange, le week-end dernier, avec le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, les habitants de l'île Mbamou ont déploré l'occupation illégale des terres par des ressortissants étrangers notamment de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon ces derniers, depuis des années déjà, les sujets originaires de la RDC envahissent des espaces de terre de l'île qui compte pas moins d'une vingtaine de villages.

« Nous constatons un afflux migratoire des populations de la RDC sur l'île. Lorsqu'ils viennent s'installer sur des espaces qui nous appartiennent et implantent le drapeau de leur pays comme s'ils étaient sur leur territoire. Nous avons déjà signalé nos autorités mais la situation reste préoccupante ici à l'île Mbamou », a expliqué un chef de quartier du village Lissanga.

Dans les endroits où ces occupants illégaux sont implantés, confie Jacques, un autre chef de quartier de Lissanga, les agents de la force publique de la RDC y viennent et soumettent les populations locales aux "contrôles les plus stricts".

« Aux villages Mokomboso et Kamena, les éléments de la marine de la RDC nous contrôlent. Et lorsque nous nous rendons à Brazzaville pour diverses raisons, ils s'en prennent à



nous, en nous soumettant à des contrôles forcés. Ils nous contraignent même à payer de l'argent lorsque nous n'avons pas de carte d'identité, tandis que nous sommes sur notre propre territoire », a-t-il renchéri, appelant le gouvernement à résoudre le problème. Peuplée de plus de trois mille habitants, la localité de Lissanga, chef-lieu du district de l'île Mbamou, ainsi que d'autres villages perdent chaque jour qui passe leur superficie de terre à cause des érosions fluviales.

Une pointe d'érosion à Lissanga/Photo Adiac

En effet, en période de crues, les vagues du fleuve Congo lesissent ses abords et entraînent des érosions, emportant ainsi une bonne partie de terre ferme. Selon les habitants, Lissanga a perdu à ce jour environ 100m de sa superficie initiale, suite à ce phénomène climatique.

Rattachée à la ville de Brazzaville, l'île Mbamou est composée de vingt-trois entités administratives. Elle couvre une superficie totale de 384km², pour une population estimée 15.235 habitants.

Firmin Oyé

EXAMEN D'ÉTAT

Trois autochtones admis au BEPC dans la Lekoumou

Beauchancy Malouono Tsiba, Cleche Sagesse Bambama Tsiba, et Valentino Ngono, sont les trois élèves autochtones qui ont été déclarés admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) session de 2020, à Bambama dans le département de la Lekoumou, grâce au soutien de l'ONG « Espace Opoko »

Présidée par Averty Delamizere Ndzoyi, l'ONG «Espace Opoko» a été créée en 2012. Elle a pour objectifs entre autres de soutenir l'éducation des enfants autochtones de Bambama dans le département de la Lekoumou ; de créer des modèles et des ressources nécessaires aux jeunes issus des familles pauvres et les autochtones dudit district.

Depuis 2012, Averty Delamizere Ndzoyi s'était lancé dans des activités de motivation et d'inscription des enfants autochtones à l'école. C'est en 2016, que cette ONG a commencé à présenter les candidats autochtones aux examens d'État. Cette année, il y a eu deux admis, premiers lycéens de l'histoire du district de Bambama. En 2017, deux admis. Pour l'année scolaire 2019- 2020, soit pour la troisième fois, l'ONG «Espace Opoko» a présenté quatre candidats autochtones au Bepc, trois d'entre eux ont été déclarés admis.

Averty Delamizere Ndzoyi a exprimé sa joie après cet exploit. « Je suis très satisfait des résultats. Au départ, tout le monde nous disait que les autochtones n'aimaient pas l'école et même devant les opportunités, les autochtones retourneront toujours dans leur



Les trois autochtones admis au BEPC (crédit photo/DR)

milieu naturel. Les résultats que nous obtenons depuis 2012 nous prouvent le contraire. Il suffit de leur accorder les mêmes chances que les Bantous.», a-t-il déclaré.

Averty Delamizere Ndzoyi a précisé par ailleurs que l'année passée, les deux premiers autochtones de l'histoire de Bambama ont été admis au concours des eaux et forêts.

Les deux sont actuellement en deuxième année à l'École nationale des eaux et forêts à Mossendjo. L'ONG s'occupe de leurs frais de logement, de nutrition et de santé. Pour l'année 2020-2021, l'ONG entend augmenter les effectifs en ajoutant la communauté autochtone de l'Inde, dans le district de Komono. Ils passeront ainsi de

soixante-dix élèves autochtones à leur charge à cent-deux. « Espace Opoko » souhaite que ces lycéens autochtones soient pris en compte aussi par le ministère des Affaires sociales que par le Programme alimentaire mondial. Cela permettra aux élèves de se nourrir, afin que l'ONG ne s'occupe plus que de ceux qui sont restés au collège et

à l'école primaire dans leurs communauté.

Parlant des difficultés que l'ONG éprouve dans la réalisation de ses missions sociales, Averty Delamizere Ndzoyi a précisé que depuis 2012, «Espace Opoko» ne fonctionne que sur fonds propres, des aides des partenaires ainsi que de celles du sénateur Jean Marie Ompebé. « Nous ne serons plus en mesure de payer les loyers, la nutrition et les frais de santé des enfants qui iront au lycée et à Mossendjo », a souligné le président de l'ONG.

Abordant le point sur les projets, le président de l'ONG « Espace Opoko » a affirmé que son organisme est en train de préparer la rentrée scolaire 2020- 2021 de cent-deux élèves autochtones et soutenir ceux qui vont aller au lycée et à l'école nationale des eaux et forêts ; ouvrir un centre d'alphabétisation en milieu autochtone ; payer des enseignants bénévoles ; acheter un véhicule 4X4 pour le transport des élèves ; récolter des vêtements pour les enfants autochtones. L'ONG «Espace Opoko» collecte les livres sur toute l'étendue du territoire congolais pour le club de lecture Frederick Douglass de Bambama.

Bruno Okokana

« Je suis très satisfait des résultats. Au départ, tout le monde nous disait que les autochtones n'aimaient pas l'école et même devant les opportunités, les autochtones retourneront toujours dans leur milieu naturel. Les résultats que nous obtenons depuis 2012 nous prouvent le contraire. Il suffit de leur accorder les mêmes chances que les Bantous. »



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

COOPÉRATION

Le Congo et la Turquie signent un accord multisectoriel

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et son homologue turc, Mevlüt Çavusoglu, ont signé le 8 septembre un accord de coopération concernant les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences, de la communication, de la jeunesse et des sports.

L'accord a été paraphé à l'occasion de la visite de travail du ministre Jean-Claude Gakosso, porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

Au cours d'un point de presse conjoint, le ministre turc des Affaires étrangères a insisté sur la nécessité de développer des visites officielles au niveau des ministres ; la disponibilité de la Turquie d'aider les pays amis sur le plan sanitaire en prenant pour exemple le cas de Jean-Marie Michel Mokoko ; la nécessité de renforcer la coopération par l'acquisition des terrains pour chaque pays dans le territoire de l'autre ; le souhait des sociétés turques d'investir au Congo.

Autres points importants : la reprise imminente des vols de la compagnie Turkish en rapport avec l'évolution de la covid-19 ; le soutien à la Fondation MAARIF (une structure turque qui œuvre dans l'éducation et l'enseignement et basée dans environ trente-deux pays étrangers et africains dont le Congo) ; la disponibilité du gouvernement turc de former davantage des diplomates congolais en appui aux huit dont



Jean Claude Gakosso et Mevlüt Çavusoglu

l'expérience a été positive.

Pour sa part, le ministre Jean Claude Gakosso a exprimé sa gratitude au gouvernement turc pour sa promptitude à la sollicitation de l'Etat congolais d'accueillir Jean-Marie Michel Mokoko dont la santé était menacée et qui a pu regagner son pays après les soins. Les deux ministres ont parlé de certains sujets de coopération et évoqué bien d'autres dossiers d'intérêt commun. Mevlüt Çavusoglu a, par ailleurs, annoncé à son homologue congolais un don

de masques et de deux respirateurs, dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Un geste salué par Jean-Claude Gakosso qui a saisi l'opportunité pour présenter la situation de l'évolution de la pandémie au Congo, avec moins de cent décès en six mois.

Deux accords importants pour renforcer la coopération

Afin de favoriser la venue des investisseurs de son pays au Congo, le ministre turc a réitéré l'importance de signer deux autres ac-

cords clefs sur la non double imposition et contre l'évasion fiscale et celui portant protection des investissements. Jean-Claude Gakosso a souligné la visibilité de la coopération Congo-Turquie avec des œuvres tangibles tels que le Centre de conférences international de Kintélé (Brazzaville) ou la future Cité du gouvernement qui sera construite avec l'appui financier de la Turquie.

Il a également informé la partie turque de la mise à disposition par le gouvernement congolais de

deux terrains à bâtir situés à Mpila (Brazzaville) pour abriter la chancellerie et la résidence de l'ambassadeur de Turquie au Congo. Le même geste a déjà été fait à la République du Congo par l'Etat turc, dans un quartier d'Ankara pour les mêmes objectifs.

Jean-Claude Gakosso a effectué également une descente à l'ambassade du Congo où il a pu saluer le personnel, visiter les locaux avant d'échanger avec le chef de mission, Luc Joseph Okio en poste depuis 2018. Il s'est entretenu aussi avec le Pdg de la société Summa, Selim Bora qui a réaffirmé son désir de poursuivre la construction des infrastructures au Congo, après l'érection du centre de conférences international.

Il s'agit de la première visite officielle d'un ministre des Affaires étrangères congolais en Turquie, depuis l'ouverture de la mission diplomatique en 2012. Les deux parties ont reconnu la nécessité de donner de la vitalité à leur coopération. Elles ont émis le vœu d'organiser, dans les tout prochains jours, la commission mixte par visioconférence afin de rendre concrets les différents engagements pris.

Yvette Reine Nzaba



N'ZELA NA BISO, AVENIR NA BISO
Notre route, notre avenir

La Congolaise des Routes (LCR), vous informe qu'à compter du lundi 21 septembre 2020, nous mettrons en place sur la Route Nationale N°1 (RN1), les postes de pesage qui sont des infrastructures routières qui permettent de peser les camions et déterminer le poids total de leurs charges. Placée dans les gares de péages de Lifoula, Ngamanzambala, Moukondo et Mengo, les autres pesages entreront progressivement en service.

Le passage au pesage pour les poids lourds/camions, sera obligatoire à partir de ce lundi 14 septembre 2020, la limitation de charge, également, devra être respecté à compter du lundi 21 septembre de cette année.

Les poids lourds devront nécessairement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC, ci-dessous :

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi Congolaise n°7-2004 et une fois qu'ils se seront acquittés de l'amende, ils devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN1 ou décharger avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est nécessaire pour la pérennisation de notre patrimoine routier !

COMMUNIQUE DE PRESSE

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
T11S1	PTSC	30 000
	ESSEUX AVANT	11 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
T11S2	PTSC	47 000
	ESSEUX AVANT	11 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
T11S3	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
T12S1	PTSC	47 000
	ESSEUX AVANT	10 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
	ESSEUX ARRIERE	11 000
T12S2	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
T12S3	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
T12S4	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000
	ESSEUX ARRIERE	10 000

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
P11	PTSC	30 000
	ESSEUX AVANT	11 000
P12	PTSC	30 000
	ESSEUX AVANT	11 000
P13	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	11 000
P22	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	11 000
P23	PTSC	40 000
	ESSEUX AVANT	11 000

Nous vous informons également que nous mettrons tout au long de la RN1, des stations de pesage mobile afin

d'éviter les surcharges entre les différentes gares de péages.

Plus de précision en appelant gratuitement notre centre d'appels le 10 10, informations disponibles également sur notre site internet : www.lacongolaisedesroutes.cg ou sur nos pages Facebook et LinkedIn !

La Congolaise des routes, vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route !

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL : AON 001

No: F-AON-001-LNSP-CGMP-2020

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT
LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

FOURNITURE ET LIVRAISON À BRAZZAVILLE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la semaine africaine, les dépêches de Brazzaville et le Patriote du 10 septembre 2020

2. Le Laboratoire National de Santé Publique a obtenu dans le cadre du Budget de l'Etat congolais des fonds, afin de financer son budget d'investissement exercice 2020, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du matériel informatique.

3. Le Laboratoire National de Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : ordinateurs, imprimantes, onduleurs, photocopieurs, anti-virus^{3,4} et Services connexes.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Laboratoire National de Santé Publique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boulevard Denis SASSO NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville de 09 heures 00 à 14 heures 00.

6. Les exigences en matière de qualification sont : voir DPAO n° 5.1 du présent DAO. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet

en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Laboratoire National de Santé Publique. Boulevard Denis SASSO NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, République du Congo contre un paiement non remboursable de 150.000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d'un reçu⁸. Le document d'Appel d'offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSO NGUESSO, République du Congo, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville au plus tard le 12 octobre 2020 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSO NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville République du Congo au plus tard le 12 octobre 2020 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 900.000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Bureau : Laboratoire National de santé Publique
Boulevard Denis SASSO-NGUESSO, face Palais du peuple centre-ville
République du Congo
Téléphone : (00 242) 06 658 55 27 / 06 666 51 78
E-mail: fabien.niama@gmail.com / justinbayeckolanguouma@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 10 Septembre 2020

IN MEMORIAM



Déjà cinq années que tu nous a quittés Papa ! Le temps passe si vite, mais ton souvenir est plus que jamais là.

A l'occasion de ce triste cinquième anniversaire, du décès de notre très cher bien-aimé père et mari, Gilbert Okondza. Les enfants Okondza, la veuve Thérèse Okondza, née Ntangui Thérèse et la famille, vous prient de se joindre à eux, afin d'avoir une pensée pieuse en mémoire de l'âme de cet illustre homme.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme, sera dite ce dimanche 13 septembre 2020 à 10h30 en l'église Notre Dames Des Victoires, ex Sainte Marie de Ouenzé.

Papa, nous ne n'oublierons jamais, que Dieu te bénisse.

Justin

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Charles Ambeto, (Virginie, Gisèle, Norland, Justine, Dan, Gladys, Jurice, Merlin Ambeto et Koumou Jackson) Iboko informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur grand-frère, oncle et père, Norbert Iboko, ancien préfet et député d'Owando, se déroulera comme suit :

Judi 10 septembre

Arrivée du corps par le vol régulier d'Air France.

Lundi 14 septembre

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville et recueillement sur place ;

-12h00 : départ pour le cimetière du centre-ville et inhumation ;

-15h00 : retour et fin de la cérémonie.

Eugène Ghoma

10 septembre 1990 - 10 septembre 2020

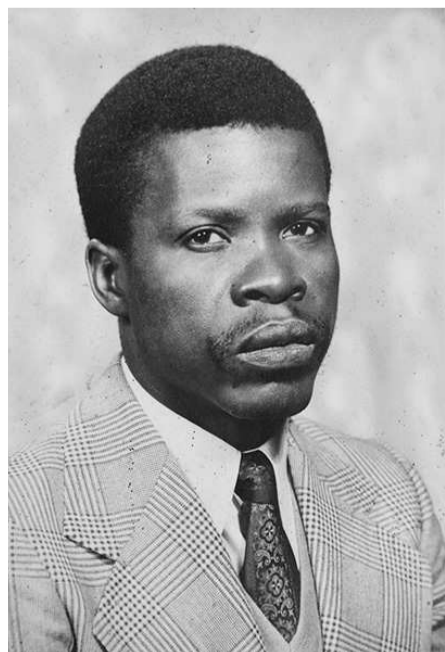
Le temps à la lumière des vagues s'est écoulé sans bruits.

L'espace endeuillé depuis par ton silence s'est chargé des souvenirs heureux.

La mer aussi, dans la baie précieuse de Loango, pleure sans cesse ton départ.

30 années sont passées et tu nous manques comme au premier jour Papa.

En union de prière avec la famille Ghoma, Emile Georges Ghoma, le chancelier Serge Eugène Ghoma Boubanga de Diosso, ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, pour la paix de son âme.



SÉRIE-WEB

« Nkosi et Kimia », un miroir de la société congolaise

Réalisée par le congolais Harvin Isma, la première saison de la série-web « Nkosi et Kimia » est diffusée sur YouTube depuis le 8 septembre. La série aborde le quotidien de deux congolaises avec un brin d'humour pour divertir le public tout en l'éduquant.

« Nkosi et Kimia », est né de l'immense imagination de l'actrice et entrepreneuse congolaise, Mira Loussi qui incarne le personnage de Kimia, tandis que celui de Nkosi est interprété par la comédienne Mixiana Laba. A en croire les propos de Mira, cette œuvre est née d'une envie d'offrir au public congolais et d'ailleurs une web série drôle à la sauce congolaise, dans le but de divertir et en même temps d'aborder différents sujets de société de façon humoristique.

« Quand Mira Loussi m'a parlé du projet, je n'imaginai pas la grandeur de folie qu'elle avait au fond d'elle. C'est pour la première fois qu'on me proposait de choisir le personnage dans lequel je me sentirai à l'aise et Mira savait déjà que je choisirai Nkosi, car elle me représente largement dans mon humour quotidien », a révélé Mixiana Laba.

« Techniquement, il s'agit d'une série de trois minutes maximum, classée dans le registre comédie, qui aborde une panoplie de sujets. Cette œuvre constitue le quotidien de deux jeunes filles qui partagent ensemble joie, amitié, humour, entraide et compassion », a expliqué le réalisateur de la série, Harvin Isma. Si la durée est assez brève, les sujets, quant à eux, sont très réalistes et poussent à la réflexion. « Nous avons opté pour un format aussi bref, parce que nous sommes conscients que le forfait internet coûte encore un peu cher au Congo. Ainsi, moins la durée est longue, plus les gens auront envie



Nkosi dans le premier épisode de la saison 1 de la série DR

« Nkosi est une fille matérialiste qui aime la facilité. Elle n'a pas peur d'affronter les problèmes et n'aime en aucun cas perdre. Malgré tout cela, elle est une personne très aimable. Contrairement à cette dernière, Kimia est plus calme et très prudente dans tout ce qu'elle entreprend ».

de suivre la série en ligne afin d'y découvrir ce que nous souhaitons leur partager », a déclaré Mira Loussi. « Nkosi et Kimia » abordent plusieurs thèmes éducatifs tels l'arnaque, l'entrepreneuriat, le sexe, l'amour... Dans le premier épisode, on y découvre une fille réservée qui prône de bonnes mœurs et une autre un peu plus extravertie avec la soif de profiter de sa vie. Comme le précise la scénariste de la série, « Nkosi est une fille matérialiste qui aime la facilité. Elle n'a pas peur d'affronter les problèmes et n'aime en aucun cas perdre. Malgré tout cela, elle est une personne très aimable. Contrairement à cette dernière, Kimia est plus calme et très prudente dans tout ce qu'elle entreprend ».

Par ailleurs, cette série ne vise pas seulement à faire rire mais; il y a un

message fort dans chaque scène. La leçon à tirer du premier épisode est que chaque être est unique et constitue la clé du bonheur en société réside dans la remise en question de soi et la capacité à toujours apprendre des autres. « Nkosi et Kimia » se présentera par saison dont la première comprend dix épisodes.

Pour découvrir la suite, ML production convie les internautes, tous les mardis, à 19h sur sa chaîne YouTube. A ce propos, Mira Loussi appelle les congolais à soutenir cette initiative en s'abonnant aux pages de la série et en partageant ses vidéos. Une forme de motivation considérable que demandent les cinéastes, surtout lorsque le public est conscient que c'est avec des moyens de bord que ces artistes tentent de faire vivre le cinéma au Congo.

Merveille Atipo

APPEL À CANDIDATURES

Des culturels africains invités à participer aux Rema

L'événement rassemble des artistes, des promoteurs de musique, des directeurs de festival, des experts des médias, des producteurs, des propriétaires de maison de disques et des représentants de société de distribution, pour échanger des idées sur l'industrie musicale africaine.



Les activités des rencontres musicales africaines (REMA) vont se dérouler du 22 au 24 octobre à Ouagadougou, au Burkina Faso sur le thème : « Musiques, digital et économies locales, comment développer des outils adaptés ? » Des artistes ou groupes d'artistes africains pratiquant différents styles musicaux, notamment en musique traditionnelle, fusion, soul, afro pop, hip hop, reggae, électro et jazz sont invités à participer à travers des show cases.

Aussi, les startups africaines opérant dans l'espace numérique culturel et créatif sont encouragées à s'inscrire pour présenter leurs projets lors des panels. Des conférences, formations, shows case, keynotes ainsi qu'un concert sont prévus.

Pour postuler, les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription jusqu'au 15 septembre, date limite de réception des dossiers. Celui-ci doit être composé d'un profil ou d'une biographie, des liens vers la dernière production audiovisuelle, de deux photos promotionnelles en haute résolution, de plan de scène et fiche technique (si disponible). Les inscriptions se font sur le lien <https://www.rema-meeting.com>

Les lauréats seront sur scène de découverte de talents dédiés aux shows case. Les artistes retenus prendront en charge les frais de voyage depuis leurs pays pour se rendre à Ouagadougou. Les transports « intra » et les hébergements sont à la charge des REMA.

Les rencontres musicales africaines sont un rendez-vous annuel des acteurs de la musique africaine.

Rosalie Bindika

TRANSFERTS

Prince Ibara à la relance en Azerbaïdjan

En manque de temps de jeu au Beerschot, Prince Ibara va finir la saison au Neftchi Bakou dans le cadre d'un prêt avec option d'achat

Poussé sur le banc (aucune minute cette saison) par les arrivées de Blessing Eleke et de Musashi Suzuki, recrutés pour faire face à la promotion surprise du Beerschot Wilrijk en Jupiler League, Prince Ibara va chercher du temps de jeu à la pointe de l'attaque du Neftchi Bakou, pensionnaire de Premier Liqasi, la première division azérie.

L'attaquant de 24 ans, qui fait l'objet d'un contrat avec option d'achat, pourrait faire



ses débuts ce vendredi face à Sumqayit, histoire de se mettre en jambes avant le match du 2e tour des préliminaires de la Ligue Europa face à Galatasaray, le 17 septembre.

Une belle occasion, pour le Diable rouge, de rebondir après un passage mitigé en Belgique (12 matches et 2 passes décisives en Proximus Ligue). A sa décharge, l'ancien goleador de l'USM Alger a pu être perturbé par des tentatives de déstabilisation venant d'Algérie ces dernières semaines. Rappelons que l'ancien pensionnaire du CNFF de Brazzaville était en litige avec l'USMA depuis l'été 2019 pour d'importants retards de salaires et que le TAS et la Fifa ont tranché en juillet dernier en faveur du joueur, sommant le club algérois de lui verser la somme de 200 000 euros de dommages et intérêts.

Espérons que le joueur, épaulé par son avocat et ses conseillers de l'agence Sportback, puisse désormais se concentrer sur le rectangle vert. Le jeu, rien que le jeu.

Camille Delourme

Avant lui, Bruce Abdoulaye, Delarge et Koumba

Prince Ibara n'est pas le premier Congolais à évoluer en Premier Liqasi, puisqu'avant lui, Bruce Abdoulaye a porté les couleurs de l'Inter Bakou (2012-2014). Si l'aventure a tourné court (3 buts en 19 matches), Dzon Delarge lui a étoffé son palmarès avec une couronne de champion avec Qarabag en 2019. Kevin Koumba, après une saison au FK Sebil (5 buts et 2 passes décisives en 31 matches), est désormais sous contrat avec le FK Sabah. Gravement blessé en juillet 2019, il a connu une saison blanche avant de disputer ses premières minutes le 22 août 2020 lors de la première journée du championnat.

JEUX DE LOISIR

Le Congo remporte la coupe des nations de scrabble classique francophone

Emmenés par Cyrille Tchicaya et Maloki Daley, les Diables rouges du Congo ont battu le 6 septembre la France 3-2 en finale et se sont adjugés le graal lors de la première édition de la coupe des nations de scrabble classique francophone disputée sur la plateforme www.isc.ro.

Logés dans le groupe D dit groupe de la mort avec des pays comme la Belgique, la Côte d'Ivoire et l'Algérie, les Diables rouges à la surprise générale ont fini en première position. En quarts de finale, les Congolais Cyrille Tchicaya et Maloki Daley ont dompté la surprenante équipe centrafricaine, qui elle aussi en phase de poules a fait sensation en écartant de grosses pointures de la compétition. Menés au départ, les Congolais ont renversé la vapeur en coiffant sur le fil les Centrafricains profitant d'une erreur monumentale d'un des joueurs adverses.

Opposés en demi-finale au Sénégal qui n'a fait qu'une bouchée de tous ses adversaires lors des matchs précédents, les Diables rouges ont laminé les Sénégalais sur le score de 4-1 se qualifiant ainsi en finale.

La finale du tournoi a donc opposé le Congo à la France



Edson Ikouadja entouré de Cyrille Tchicaya et Maloki Daley. Crédit photo DR

emmenés par Samson Tessier (1er mondial) et Benjamin Valour (3e mondial).

Nullement impressionnés par l'enjeu de la rencontre, les Congolais Cyrille Tchicaya (54e mondial) et Daley Maloki (115e mondial) ont livré une âpre bataille face aux Français. Les premiers simples se sont terminés par un score de 1-1, les

Congolais ont dominé sur le double par un score sans appel de 314 points d'écart, record de la compétition sur les 155 parties disputées. La dernière ronde en simple était

donc décisive et a vu Samson Tessier vaincre Cyrille Tchicaya, dans l'autre rencontre Daley Maloki a apporté le point décisif aux Congolais en jouant au passage un mot à 167 points (le coup le plus cher de la compétition).

Après avoir gagné un trophée au défi africain et une médaille de bronze à l'Elite lors des premiers championnats d'Afrique de scrabble francophone joués à Kintélé en 2019, le Congo confirme son rang parmi les grands pays dans cette discipline.

Rappelons que Parfait Mouanda résident actuellement en France fut le premier champion du monde de scrabble classique lors des championnats du monde disputés à Tours en France.

Dirigée par Edson Ikouadja, la fédération congolaise de scrabble compte à ce jour 200 joueurs licenciés.

Hervé Brice Mampouya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



COMMÉMORATION

140 ans de la signature du « traité Brazza-Makoko »

La célébration des cent-quarante ans de la signature du « traité Brazza-Makoko », a été marquée par une conférence-débat portant sur le thème : « Traités de Brazza et Makoko et leurs incidences », organisée le 10 septembre au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Peu avant la conférence-débat, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Béline Ayessa, a rappelé les faits à l'auditoire. « C'était un vendredi, 10 septembre 1880. Le Makoko Ilo Ier signa avec Pierre Savorgnan de Brazza le traité qui ouvrit la trajectoire d'une histoire bien féconde. Celle-ci trouvera, quelques semaines plus tard, les marques indélébiles d'une postérité quasi pérenne dans la fondation d'une ville, du nom de son héros éponyme », a-t-elle déclaré.

Béline Ayessa, a en outre indiqué que la mise en perspective des activités liées aux cent-quarante ans du traité Brazza-Makoko et les cent-quarante ans de la fondation de Brazzaville n'est qu'un pan de ce que le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza offre.

Dans son évocation, le prince Louis Nsalou, a rendu un hommage mérité au chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, géniteur du mémorial. Il a évoqué aussi la vision de Pierre Savorgnan de Brazza, légende des deux pointes d'Ivoire. Le prince Louis Nsalou a expliqué que Pierre Savorgnan de Brazza était arrivé, le 28 août 1880 puis il s'est familiarisé avec les tékés pendant deux semaines, prélude à la signature de l'alliance du 10 septembre 1880.

La signature du traité Brazza-Makoko, dit-il, était symbolisée par le pacte de sang. Les deux avaient bu le sang de l'un de l'autre. Pour le prince Louis Nsalou, si De Brazza était venu en conquérant, le roi n'aurait pas accepté de boire de son sang. Car, on ne boit le sang que

d'un ami considéré. C'est un peu dans ces circonstances que le traité a été signé. « Pierre Savorgnan de Brazza avait attiré l'admiration des tékés qui disaient que nous venons d'avoir un ami qui va nous rendre des grands services. De Brazza était un homme de paix qui a rencontré un peuple de paix (le peuple téké). C'est

il s'est intéressé aux traités signés entre De Brazza et Makoko, roi des Tékes. Cette communication articulée autour de deux questions principales, dit-il, peut aider à appréhender la nature de ces traités et leur impact sur la suite de l'œuvre coloniale française sur cette partie de l'Afrique.

S'agissant du premier volet de cette

deuxième signé à Ntamo (ou Stanley Pool) entre De Brazza et Ngalima, chef téké, vassal de Makoko. Celui-ci attribue à la France le territoire limité de part et d'autre par les rivières Tsiémé (au village Impila ou Mpila) et Djoué. Grâce à ce traité un poste est installé au village Mfoa. Ces traités poursuit-il, ne sont pas un fait nouveau dans l'histoire des

octobre 1884, entre Albert Dolisie et les chefs de l'Alima.

Le Pr Joseph Itoua, a rappelé que les deux traités (du 10 septembre et 3 octobre 1880) sont ratifiés par le parlement français le 21 novembre 1882. A la remise de ladite ratification à Mbé, le 10 avril 1884, à travers une palabre, les chefs tékés des deux rives du Congo, soumis à Makoko reçurent l'ordre d'obéir à De Brazza, le grand chef blanc. Il en fut de même, le 1er juin 1884, à Mfoa où le chef Mphontaba réitéra aux chefs des deux rives d'obéir au Blanc. Grâce à ces palabres, la France confirma ses droits sur les territoires de Makoko.

Par ailleurs, la ratification des traités mis la France à l'abri des contestations des autres puissances colonisatrices ; elle lui permit aussi de prendre position à l'extrémité qui reliera l'Atlantique au Congo intérieur navigable.

A l'issue de cette cérémonie, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano de Leo, a remercié la directrice générale du Mémorial, pour avoir organisé cet événement qui aborde les valeurs de l'amitié, de la collaboration, de la solidarité. « Pour nous diplomates, l'amitié c'est la base du travail. Parce que nous sommes ici comme des amis dans la tradition de Pierre Savorgnan de Brazza... Pour nous Savorgnan de Brazza qui est né en Italie mais qui est Français, représentait aussi l'évolution de l'amitié en Europe. Après les deux guerres mondiales, l'Europe est désormais unie... », a-t-il dit.

Bruno Okokana



Béline Ayessa posant avec ses invités à l'issue de la conférence (crédit photo/Adiac)

après la mort de De Brazza que les concessionnaires commençaient à appliquer les méthodes qui n'avaient rien à voir avec l'amitié qu'il avait pour les tékés. Ce n'était pas un envahissement, mais une amitié liée par un destin commun. », a-t-il signifié.

La leçon inaugurale sur les incidences des traités Brazza-Makoko

Le Pr Joseph Itoua, historien, a lancé la série des conférences prévues à cette occasion. Dans sa communication portant sur : « Traités Brazza-Makoko et leurs incidences »,

communication, à savoir, Quels traités ont été signés entre De Brazza et Makoko, Joseph Itoua, a souligné que deux traités ont été signés entre l'explorateur français et le roi des Tékes. Le traité du 10 septembre 1880 est le premier signé à Mbé-Nduo par Makoko, roi des Batéké et De Brazza, représentant de la France. Grâce à ce traité, la France prit possession des territoires s'étendant de la rivière Léfini au Stanley-Pool. Elle se prévalut ainsi d'avoir des droits sur les deux rives (rives droite et gauche) du fleuve Congo.

Le traité du 3 octobre 1880 est le

alliances entre Africains et Européens, notamment en Afrique centrale. Les traités signés par les Mani Kongo et les rois du Portugal aux premiers moments du contact Afrique centrale-Europe au XVème siècle en sont une illustration. Par ailleurs, la signature de ces traités ouvrit la voie à d'autres, entre la France et les chefs locaux du bassin du Congo. Il s'agit entre autres du traité conclu le 12 mars 1883 entre le lieutenant Cordier et Ma Loango, Mani Macosso Chicusso ; traité signé le 11 juin 1884, à Brazzaville, entre Charles De Chavannes et Mfoumou Nzabi ; traité d'Essoukou signé le 17

BALLON D'OR 2020

Robert Lewandowski le plus grand perdant de l'annulation

Le Polonais du Bayern de Munich aurait pu succéder à Lionel Messi pour la distinction individuelle de Ballon d'or. Mais la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus, a obligé les organisateurs de ne pas attribuer le prix cette année, par faute de conditions équitables suffisantes.

« La parenthèse ne nous enchante pas, mais semble plus responsable et logique. Protéger la crédibilité et la légitimité d'une telle récompense, c'est aussi veiller à son irréprochabilité dans le temps », précise le communiqué confirmant le report d'une année supplémentaire. « Nous pensons qu'une année aussi singulière ne peut ni ne doit être traitée comme une année ordinaire. Dans le doute, mieux vaut s'abstenir que de s'entêter. »

Voilà comment le Polonais qui était le grand favori, se retrouve grand perdant de cette décision. Ses performances collectives et individuelles devraient le placer largement en tête devant Lionel Messi ou encore Cristiano Ronal-

do.

Robert Lewandowski a tout raflé avec son club, le Bayern de Munich. Il a remporté la Ligue des champions en battant le Paris Saint-Germain en finale. Il a remporté la Bundesliga et la Coupe d'Allemagne. Meilleur buteur de la Bundesliga avec 34 buts, Lewandowski a aussi terminé meilleur buteur de la Ligue des champions avec 15 buts inscrits. Il était à deux buts pour égaler le record de but de Cristiano Ronaldo sur une saison (17).

Hormis lui, il y a d'autres joueurs qui auraient figurer parmi les prétendants, notamment l'Italien Ciro Immobile, meilleur buteur de la série A avec son club, Lazio de Rome, et soulier d'or européen avec 35 buts inscrits. Karim

Benzema, leader offensif du Real de Madrid champion 2020. Il a inscrit vingt-et-un buts en Liga,



Le Polonais Robert Lewandowski/AFP

cette saison.

Karim Benzema a été très précieux dans le sprint final avec notamment des doublés face au Villarreal et le FC Valence. Son coéquipier Sergio Ramos, pour-

tant défenseur central, a impressionné par le nombre de buts qu'il a marqué cette saison. Il a battu

le record du plus grand nombre de buts marqués par un défenseur de la Liga lors de ce siège. Sergio Ramos a trouvé le chemin des filets à onze reprises.

Cristiano Ronaldo, quintuple

Ballon d'or, avait aussi des arguments à faire valoir. Éliminé en huitième de finales de la Ligue des champions par l'Olympique lyonnais, Ronaldo a remporté la série A avec la Juventus et a terminé à la deuxième du classement des buteurs de la série A avec 31 buts. Il s'est, d'ailleurs, rapproché du record de buts en sélection, détenu par l'Iranien, en inscrivant un doublé lors de la victoire du Portugal (2-0) face à la Suède en Ligue des nations pour ses 100^e et 101^e buts.

Lui et l'Argentin Lionel Messi sont les meilleurs joueurs du monde. La Pulga n'a pas gagné de trophées collectifs. Il a été, toutefois, le meilleur buteur et meilleur passeur de la Liga 2019-2020. Trent Alexander Arnold, élu meilleur jeune de la Premier League 2019-2020, l'Égyptien Mohamed Salah, le Sénégalais Sadio Mané, le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang, Kylian Mbappé, Erling Haaland, Timo Werner, Serge Gnabry... devraient, sans nul doute, faire partie des trente postulants.

James Golden Eloué

« La parenthèse ne nous enchante pas, mais semble plus responsable et logique. Protéger la crédibilité et la légitimité d'une telle récompense, c'est aussi veiller à son irréprochabilité dans le temps »